

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE POINTE-NOIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le mercredi vingt-quatre septembre

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Constance SEREMES, Administrateur Elu, Déléguée aux Affaires Sociales.

Etaient présents : MM Constance SEREMES
Juliette ABON {Administrateurs Elus}
Christiane SILENE

Lucie DANDO {Administrateurs Nommés}
Marie JACOB
Micheline SEREMES

Etaient absents excusés : Christian JEAN-CHARLES
Annette SALIBUR
Marie-Marcelle BIANAY

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrages exprimés : 6
Procuration : 0
Date de convocation : 15/09/14

Madame **Christiane SILENE** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Première QUESTION

DELIBERATION MODIFICATIVE PORTANT VIREMENT DE CREDIT
AU BUDGET PRIMITIF 2014

Madame la vice-présidente expose à l'assemblée qu'au regard de nos écritures comptables, les crédits votés au Budget Primitif de l'exercice en cours ligne « 6562/Aides » s'avèrent insuffisants pour mandater les 72 lauréats recensés pour la prime aux bacheliers.

En conséquence, il convient d'abonder cette ligne budgétaire par virement de crédit.

Afin d'apporter une solution, elle rappelle à l'assemblée que sur le budget primitif 2014 figure une inscription budgétaire :

Chapitre 011- Art. 6064 d'un montant de : 700,00 €

Elle propose d'affecter par virement de crédit tout ou partie de cette somme au :

- Chapitre 65 Art. 6562 « Aides »

Et invite le conseil à délibérer



Le Conseil

Après discussion et en avoir délibéré

Considérant la situation

DECIDE :

A l'unanimité de ses membres présents d'autoriser le virement de crédit dont le tableau de synthèse figure ci-dessous.

DECISION MODIFICATIVE	FONCTIONNEMENT		
	LIBELLES	VIREMENTS DE CREDITS	
011 6064	Fournitures Administratives	- 300,00	
65 6562	Aides		+ 3 00,00
TOTAL GENERAL		- 3 00,00	+ 3 00,00

